

Chers voisins et amis,

Le printemps 2025 est arrivé ! Nous espérons que ce message vous trouve, vous et vos familles, en bonne santé.

Il est le moment de parler de nos lacs.

1. La situation du myriophylle en épi évolue depuis que nous avons commencé à la suivre en 2016. La situation est actuellement très bonne. Il y a trois ans, cinq zones étaient interdites d'accès. Fin 2023, il n'en restait plus qu'une seule : la zone d'aération initiale, près de la rampe de mise à l'eau, qui est toujours infectée. Veuillez continuer à éviter cette zone interdite, y compris les embarcations motorisées et non motorisées, ainsi que les lignes de pêche. Nous devons empêcher la propagation du myriophylle en épi, et c'est la seule façon d'y parvenir. Veuillez-vous tenir à l'écart de cette zone en tout temps.
2. À partir de la mi-juin, les plongeurs continueront d'enlever les plantes de la zone d'aération et effectueront des contrôles ponctuels à tous les emplacements précédents pour vérifier si des plantes ont repoussé. Les plongeurs ont trouvé 90 % de plantes en moins en 2024 qu'en 2023. Pour l'instant, nous semblons donc avoir gagné la bataille. La Municipalité de Lantier a généreusement maintenu notre budget et nous continuerons de gérer activement la situation.
3. La rampe de mise à l'eau a été rénovée ce mois-ci : quelques roches ont été retirées et un tapis de ciment a été installé pour créer une zone de mise à l'eau plus fluide. Un verrou numérique a également été installé pour les portes, avec un nouveau code chaque jour. Veuillez consulter la note de service que nous avons envoyée le 12 mai pour plus de détails et d'instructions. Le coût d'une vignette pour bateau a augmenté cette année en raison de ces dépenses et d'autres dépenses engagées par la Ville pour protéger nos lacs. Vous recevrez bientôt votre facture de la Ville, qui comprendra les détails des nouvelles procédures.
4. Patrouilles nautiques : L'année dernière, la Ville de Lantier a embauché un nouveau service de patrouille du Camping Sainte-Agathe. Le service était très efficace, mais les commentaires des membres ont indiqué qu'il n'y avait pas suffisamment de jours de patrouille. Après quelques négociations avec la Ville, nous avons augmenté de 50 % les jours de patrouille en 2025 par rapport à l'année dernière. Les gardes ont reçu une copie de notre code de conduite et le feront respecter tout l'été.
5. Sécurité nautique : Le code de conduite pour la navigation sur nos lacs reste en vigueur. Vous devriez recevoir une copie de la Ville avec votre facture de vignettes. Une copie est également disponible sur notre site web : www.ludger-cardin.org. N'hésitez pas à partager ce code avec votre famille, vos voisins et vos amis. Lors de l'assemblée générale annuelle de l'année dernière, il a été décidé de créer un comité de résidents chargé de revoir le code de conduite, en mettant l'accent sur les périodes de silence et les bateaux de Surf. Ce nouveau comité décidera si de nouvelles mesures doivent être testées cet été. Nous suivons également les intentions des gouvernements fédéral et provincial concernant les bateaux de Surf et vous communiquerons tout changement dont nous aurons connaissance.

6. Analyse de l'eau des lacs : Des bénévoles préleveront à nouveau des échantillons d'eau à 15 endroits différents entre la mi-août et la fin août. Les résultats de l'année dernière ont tous été jugés « bons » ou « excellents ».

7. Analyse de l'eau de puits – Votre association a organisé des analyses de l'eau de puits avec H2Labs à Sainte-Agathe. Comme par le passé, vous devrez réserver et payer votre analyse en ligne après le 23 juin et avant le 22 juillet, et ce, à la date de votre choix. Un code de réduction de 30 % sera envoyé à tous les membres ayant réglé leur cotisation 2025 (30 \$) avant la mi-juin. Une note séparée contenant des instructions détaillées sera envoyée dans les prochaines semaines.

8. Nettoyage des fosses septiques – Sani Nord a été acheté par E360S, qui a effectué les nettoyages des fosses septiques l'été dernier. Une fois de plus, nous avons des arrangements pour que les membres de l'APLC bénéficient d'une réduction importante. Deux dates sont proposées : le 8 août et le 5 septembre. Une note détaillée sera envoyée à l'approche de la date.

9. Castors – L'opinion dominante des principaux environnementalistes et du Comité pour l'environnement de Lantier est que les castors sont généralement bénéfiques pour un lac. Leurs barrages filtrent l'eau qui alimente nos lacs et créent et entretiennent des zones humides. Nous devrions laisser les castors où ils sont et nous concentrer sur la protection des arbres en les entourant de cages grillagées.

10. Frais d'adhésion : nos frais d'adhésion restent inchangés à 30,00 \$ par foyer. Nous avons vraiment besoin de votre soutien pour préserver la santé de nos lacs et continuer à offrir des services tels que des patrouilles nautiques, des plongeurs, des analyses d'eau, la délimitation des zones interdites et des rabais intéressants sur les analyses d'eau de puits et le nettoyage des fosses septiques. Nous acceptons les paiements par virement Interac à info@ludger-cardin.org ou par PayPal sur notre site web www.ludger-cardin.org. Veuillez-vous connecter à votre banque ou visiter notre site web et effectuer votre paiement dès maintenant. Si vous utilisez le virement Interac, veuillez indiquer le nom du membre principal et votre adresse à Lantier dans le champ mémo. Nous acceptons les paiements sur deux ans si vous souhaitez effectuer un virement électronique de 60,00 \$ au lieu de 30,00 \$.

11. Si vous avez de nouveaux voisins, merci de leur faire connaître notre association et, si possible, de nous transmettre leurs coordonnées à info@ludger-cardin.org.

Nous vous remercions de votre soutien continu et nous réjouissons de vous revoir au lac.